

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 20 octobre 2025**  
~~~~~

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
SAINT-GUILHEM LE DÉSERT-VALLÉE DE L'HÉRAULT
REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU COMITÉ DE DIRECTION.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 20 octobre 2025 à 18h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 9 octobre 2025.

Étaient présents ou
représentés

M. Jean-François SOTO, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Pierre AMALOU, M. Olivier SERVEL, Mme Christine DEBEAUCE, M. Jean-Claude CROS, Mme Josette CUTANDA, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Anthony GARCIA, Mme Véronique NEIL, M. Stéphane SIMON, Mme Martine BONNET, M. Robert SIEGEL, M. Pascal DELIEUZE, Mme Jocelyne KUZNIAC, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Roxane MARC, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Monique GIBERT, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. José MARTINEZ, M. Philippe LASSALVY, M. Marcel CHRISTOL, M. Thibaut BARRAL, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON - M. Bernard PINGAUD suppléant de Mme Béatrice FERNANDO, M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Philippe SALASC à M. David CABLAT, M. Jean-Marc ISURE à M. José MARTINEZ, Mme Martine LABEUR à Mme Christine DEBEAUCE, Mme Marie-Hélène SANCHEZ à M. Olivier SERVEL, Mme Valérie BOUYSSOU à M. Anthony GARCIA, Mme Florence QUINONERO à Mme Véronique NEIL.

Excusés

M. Henry MARTINEZ, M. Christian VILLOING, M. Gregory BRO.

Absents

M. Nicolas ROUSSARD, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25 Secrétaire de séance : Daniel JAUDON	Présents : 37	Votants : 43	Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
---	---------------	--------------	--

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2121-33, L 2121-21 et L 5211-1 ;

VU le Code du Tourisme, notamment ses articles R. 133-3, R. 133-4 et L 134-5 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2023-10-DRCL-0518 du 10 octobre 2023 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ;

VU la délibération du conseil communautaire n°91-2006 du 20 novembre 2006 portant création d'un établissement public industriel et commercial (EPIC)-Office de Tourisme Communautaire ;

VU la délibération n°2454 du Conseil communautaire en date du 14 décembre 2020 relative à la dernière composition du Comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem le Désert-Vallée de l'Hérault ;

CONSIDERANT que la composition du Comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal est fixée à :

- 14 conseillers communautaires élus par le conseil communautaire pour la durée de leur mandat et leurs 14 suppléants ;

- 10 représentants des activités, professions, organismes intéressés au tourisme dans le territoire de la Communauté de Communes, et leurs 10 suppléants désignés par arrêté du Président, CONSIDERANT la dissolution du Conseil municipal de Puéchabon et l'élection d'une nouvelle équipe municipale,

CONSIDERANT dès lors qu'il y a lieu de tirer les conséquences de cette situation et de procéder au remplacement nécessaire au sein du Comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal,

CONSIDERANT l'intérêt de Monsieur Stéphane SIMON, nouveau Maire de Puéchabon, à siéger au sein du Comité directeur,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'assemblée, de procéder à tout moment, au remplacement des organismes extérieurs par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de remplacer Monsieur Xavier PEYRAUD par Monsieur Stéphane SIMON en qualité de titulaire pour représenter la Communauté de communes Vallée de l'Hérault au sein du Comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem le Désert-Vallée de l'Hérault,
- de prendre en conséquence acte de la nouvelle composition du comité de direction, telle que présentée en annexe.

Transmission au Représentant de l'État N° 3933
Publication le 21 octobre 2025
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 21 octobre 2025
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20251020-23062-DE-1-1
Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Daniel JAUDON

**Office de Tourisme Intercommunal
"St-Guilhem le Désert Vallée de l'Hérault"**

**COMPOSITION DU COMITE DE DIRECTION
Collège des élus**

	TITULAIRES
1	Jean-François SOTO
2	Claude CARCELLER
3	Thibaut BARRAL
4	Marie-Françoise NACHEZ
5	Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC
6	Stéphane SIMON
7	Pascal DELIEUZE
8	Philippe LASSALVY
9	Robert SIEGEL
10	David CABLAT
11	Nicolas ROUSSARD
12	Chantal DUMAS
13	Pierre AMALOU
14	José MARTINEZ
	SUPPLEANTS
1	Marie-Hélène SANCHEZ
2	Jean-Marc ISURE
3	Jean-Pierre PUGENS
4	Béatrice FERNANDO
5	Véronique NEIL
6	Martine BONNET
7	Grégory BRO
8	Ronny PONCE
9	Christian VILOING
10	Jean-Pierre BERTOLINI
11	Daniel JAUDON
12	Bernard GOUZIN
13	Jean-Luc DARMANIN
14	Florence QUINONERO